

JUIN 2022
N°111

le Chasseur de l'Aube

Revue de la Fédération des Chasseurs de l'Aube



**L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**
PAGES 4&5

**ACTIONS
SANITAIRES**
PAGE 10

**NATURA
2000**
PAGE 12

WWW.FDC10.ORG



SUIVEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX



Assurances, Santé & Services financiers

Pour les Particuliers, les Entreprises,
les Artisans & les Commerçants.

Allianz, avec vous de A à Z.



Contactez votre Agent Général Allianz
Anne Baillet
15 Boulevard du 14 Juillet
10006 Troyes Cedex
Tél : 03.25.73.17.88
anne.baillet@agents.allianz.fr
N° ORIAS : 07020711

BIWI IDENTIFICATION DU GIBIER

RUBBER • PLASTIC • SILICONE

BIWI SA
• Route de la Transjurane 22
• CH-2855 Glovelier
• Tél.: +41 (0) 32 427 02 00
• Fax: +41 (0) 32 427 02 01
• info@biwi.ch
• www.biwi.ch



Julien HIMEUR

Taxidermiste

Mammifères Européens
Oiseaux, Safaris

Atelier :

24 Bis rue Fortier
10000 TROYES

Tél. 06 33 44 47 56

julientaxidermiste@hotmail.fr

www.julienhimeurtaxidermiste.com



LE CONSERVATEUR

EXPERT EN GESTION D'AVENIR DEPUIS 1844

Vos besoins

Constituer une épargne. Préparer votre retraite.
Diversifier votre patrimoine.

Nos produits

Tontine, Assurance-vie, Épargne retraite,
Placements financiers, Prévoyance.

Joël RAPINAT - Agent Général d'assurances
Le Conservateur

LE PRESBYTERE, 5 rue du cimetière
10110 VITRY LE CROISE

N°Orias 07016968 - Tél. : 06 33 63 60 31

Les Associations Mutuelles Le Conservateur : Société à forme tontinière.
Entreprise régie par le Code des assurances
Les Assurances Mutuelles Le Conservateur : Société d'assurance mutuelle.
Entreprise régie par le Code des assurances
Conservateur Finance : Société de financement et entreprise d'investissement.
S.A. au capital de 15 000 000 € - R.C.S. Paris B 344 842 596.
Siège social : 59 rue de la Faisanderie - 75116 PARIS. www.conservateur.fr.

Ed itO



Chers Amis,

La dernière assemblée générale de la fédération a souhaité renouveler sa confiance aux administrateurs sortants, liste que j'avais l'honneur de représenter est renouvelée à 30%. C'est une charge et surtout une responsabilité importante qui m'a été confiée. Je souhaite vous en remercier et je porterai, soyez en certain, tous mes efforts à vous représenter en tout lieu, en toute circonstance.

Je suis fier d'avoir porté une ambition en intégrant dans cette liste une femme et des hommes qui travaillaient jusqu'à maintenant dans l'ombre, la première femme présidente d'un GIC, le plus jeune adjudicataire du département, le premier maire président d'une chasse communalisée, mais aussi un savoir-faire avec un meilleur ouvrier de France. Je suis également fier de travailler avec des salariés passionnés et engagés.

Je tiens aussi à vous dire que pour moi, la chasse a encore de beaux jours devant elle. Nous avons à cœur, avec nos 1 200 associations cynégétiques locales, d'être une chance pour nos communes, une force vive d'un monde rural en pleine mutation. Notre force tient dans le soutien mutuel que nous avons à chaque fois que l'une de nos composantes est attaquée... restons solidaires et non pas partisans.

Nous sommes également attendus sur la biodiversité et sur l'avenir de l'écologie à travers la chasse et ses territoires ruraux, mais je ne pourrai rien faire si nous n'étions pas unis autour de notre fédération aux côtés des agriculteurs, des forestiers mais aussi des autres usagers de la nature. Dans un contexte particulièrement difficile pour nous qui vivons notre passion, nous pouvons nous parler franchement, les 10 000 chasseurs que nous sommes, représentent un réel poids politique. C'est pourquoi chaque voix compte, et surtout toutes les nôtres. Comme toutes les élections, les législatives gardent jusqu'au bout leurs lots d'incertitudes et de surprises... Avec des assemblages électoralistes qui peuvent inquiéter. Nous avons besoin de parlementaires qui connaissent et partagent notre passion. Nous connaissons nos ennemis de la France insoumise au vert qui veulent interdire la chasse le Week-end... Les législatives sont avant tout une élection locale à l'image du député Gérard Manuel que je remercie pour son engagement sans faille pour la chasse.

Tout un chacun a le droit d'être critique vis-à-vis de la chasse. Cela ne me pose aucun problème. Par contre, je refuse qu'on attaque gratuitement la chasse sous de faux prétextes, au mépris des usages et de la chasse. Quel programme de monter les Français les uns contre les autres ! Et le moins que l'on puisse dire, c'est que nos principaux opposants, clairement affichés depuis la présidentielle, restent bien les élus écolos EELV associés maintenant avec les insoumis puisque la course aux voix est ouverte ! C'est vrai que les Verts et leurs associations, redoublent de trouvailles dans la privation de nos libertés individuelles. Plus de chasse le Week-end... Plus de sapins de Noël, plus de Tour de France, plus de barbecues et de feux de bois à cause des particules fines, plus de foie gras, plus de viande assimilée à de la maltraitance animale, plus de voitures dans les villes, etc...

Notre devoir de chasseur est de mettre un bulletin dans l'urne selon l'ambition des candidats concernant notre passion, la chasse, pour ceux qui comme moi, feront passer le maintien de leur mode de vie avant leurs convictions politiques. Cette élection est l'occasion pour nous de défendre nos valeurs, essentielles pour le maintien de la chasse et plus largement des ruraux, gardons à l'esprit que cette élection locale doit se faire loin des fracas parisiens et de l'instrumentalisation des médias. Car ces élus seront nos prochains interlocuteurs, alors ne nous trompons pas !

En Saint Hubert

Claude MERCUZOT Président de la FDC10

Rédaction : Directeur de la publication : Claude Mercuzot, président de la FDC Aube - Rédacteur en chef : Sébastien Juillet, président de la commission promotion de la chasse de la communication et du développement. Ont également collaboré à l'élaboration de ce numéro, l'ensemble du personnel de la FDCA, ainsi que les signataires des différents articles.

Crédits photos :
FDC Aube, FNC, D. Gestim.

Adresse :
FDC Aube - Chemin de la Queue de la Pelle
10440 La Rivière de Corps - Tél. 03 25 71 51 11
E-mail : fdc10@fdc10.org
www.fdc10.org
Dépôt légal n° 26-358/0 - 2^e trim. 2022
Imprimé sur papier recyclé.

Maquette et Impression :
Imprimerie La Renaissance
Labélisée Imprim'Vert.



Retrouvez-nous aussi sur internet

www.fdc10.org



SCAN ME



ASSEMBLÉE générale



Les chasseurs constituent le meilleur gisement d'acteurs de terrain pour préserver la biodiversité, alerter des risques sanitaires, surveiller la faune sauvage et prélever des animaux pour maintenir des équilibres. Faire comprendre la chasse et respecter cet art de vivre ont été au cœur des débats de cette assemblée.

Expliquer et partager la chasse

2022, année électorale pour les citoyens mais aussi pour les chasseurs. 2022, année où la désinformation, envahit les réseaux sociaux, est manipulée à outrance par des régimes totalitaires et des idéologies intégristes, allant jusqu'à menacer les démocraties. Dans ce contexte, Claude Mercuzot profite de cette assemblée pour mettre l'accent sur la réalité de ce qu'est la chasse et de ce que font les chasseurs et leur fédération. Une occasion qui lui permet de marteler quelques messages en s'appuyant sur le bilan de son action alors qu'il est candidat pour un nouveau mandat. Le vote qui suit lui renouvelle sa confiance et traduit un véritable plébiscite pour la liste qu'il conduit.

Défendre, faire comprendre et transmettre la chasse

« La chasse populaire et durable, je la revendique car elle fait partie de mon ADN » : autour de cette forte conviction, Claude Mercuzot ajoute des impératifs : ceux « de défendre la chasse face à une certaine « dictature verte », « de lutter contre la démagogie, qui peut conduire à de longues listes d'interdictions et de privations de libertés » mais surtout « de la faire comprendre et de la



transmettre ». Car, comme l'ajoutent ensuite Marc Seyberan, vice-président du Conseil Régional Grand Est, et François Baroin, « la chasse est un droit, une conquête issue de la Révolution française qui fait partie des libertés individuelles... C'est un art de vivre. »

Une multitude de services

Cependant la chasse est encadrée par de multiples règles issues d'un droit spécifique « parmi les plus contraignants d'Europe » souligne Claude Mercuzot qui poursuit en

rappelant que la chasse n'est en rien en marge de la société. Bien au contraire, elle lui apporte de multiples services très souvent d'ailleurs soutenus voire réclamés par des collectivités et des acteurs locaux. Par exemple, interroge le président : « quel niveau atteindrait les 40 000 collisions répertoriées de véhicules avec le grand gibier sur les routes de France, si les chasseurs restaient chez eux le week-end ? ». Dans le domaine social, la création dans les années 1990 d'Aube Environnement, une structure pionnière en matière d'aide à l'insertion par le travail, permet aujourd'hui à une trentaine de salariés d'effectuer des travaux d'entretien pour le département et des collectivités.

Un ancrage territorial

Mais ses actions majeures se portent sur l'observation et la gestion de la faune sauvage, sur la préservation de la biodiversité, sur la gestion d'espaces protégés et l'aménagement environnemental de territoires. Ainsi à côté de son investissement en savoir-faire, en particulier 4 spécialistes biodiversité territoire, elle recense plus de 900 000 h de bénévolat par an, la gestion de 3 000 ha de zones humides, une dizaine de km de haies plantées par an en moyenne, plus de 150 piégeurs qui régulent les prédateurs sur 136 communes. Quelques exemples

Pionnière de partenariats

Claude Mercuzot met aussi l'accent sur une autre voie qu'il a particulièrement cultivée, celle de partager la nature autour de partenariats pour y parvenir. Ainsi la fédération est



entre autres pionnière en matière de convention avec les randonneurs et les cyclotouristes, avec l'académie de Reims, avec RTE dans l'aménagement de 80 pieds de pylônes, avec des collectivités dans la gestion de sites, dont 10 sites Natura 2000. Pour répondre aux besoins d'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagements elle a créé V Natura, un bureau d'étude d'ingénierie environnementale.

“ Nous devons prendre le temps de l'expliquer ”

La chasse a besoin d'être partagée

Alors en faisant ce tour d'horizon et au regard des valeurs cultivées et des actions profitables qu'elle met en œuvre sur tous les territoires, et en s'appuyant sur la nouvelle publication Natur'Aube sur la biodiversité auboise éditée avec la Chambre



d'agriculture, le syndicat des eaux et le groupement forestier champenois, Claude Mercuzot lance : « la chasse est notre passion, notre mode de vie et elle contribue à des équilibres. Elle a besoin d'être partagée et nous devons prendre le temps de l'expliquer ».

François NOEL



**Indemnisation des dégâts de gibier
Un système à réformer**

« Trop souvent les 20 à 30% des territoires soustraits à la chasse sont responsables de quasiment 100% des problèmes. Il faut un paiement mutualisé des dégâts aux cultures en associant tous les acteurs ! Bien sûr l'Etat pour l'ensemble de ses réserves et sa gestion approximative des forêts domaniales, et les territoires des collectivités, telles les zones de captage.... Un beau chantier pour les députés... Mais on devrait y voir plus clair très bientôt. Surtout si nous ne payons plus les dommages ! » En faisant le point sur les dégâts de gibier, Pierre Vigneux lance cet avertissement. Il fait d'ailleurs suite à une incohérence soulevée par Claude Mercuzot : « 66M€ pour le loup et 10M€ pour l'ours : l'Etat sait mettre la main à la poche pour les grands animaux... alors que pour l'indemnisation des dégâts aux cultures, à elle seule notre fédération paiera 700K€. Ça n'est pas tenable ! Il faut réformer le système ! »

La facture des dégâts de gibier est salée cette année. Elle est en augmentation de 30%, en raison de l'augmentation des cours des denrées agricoles. Pourtant, le dispositif associant prélèvement d'animaux et prévention, permet globalement de maîtriser les surfaces, exceptés sur une vingtaine de secteurs évoqués par Pierre Vigneux, ce qui engendre cette année une augmentation de 9% des surfaces (472 ha). La fédération doit réajuster sa capacité de financement à hauteur de 700 000 € tout en prenant une position plus dure concernant les territoires peu actifs face à ce problème. Elle lance aussi un appel auprès des instances agricoles pour créer un groupe de suivi des dégâts de gibier.

A L'HONNEUR



Honorés pour leur implication auprès des chasseurs, Alain Boulard, président de la Chambre d'agriculture, et François Baroin, maire de Troyes, président de Troyes Champagne Métropole et président des maires de l'Aube, ont témoigné leur soutien.

« Nous partageons tous le même territoire, nous sommes déjà partenaires sur de nombreux plans, nous devons poursuivre dans cette voie. Le partage de nos valeurs et de nos compétences redonnera un retentissement bien plus fort à toutes nos actions et confirmera notre place centrale dans la ruralité de demain. » Alain Boulard, président de la Chambre d'agriculture marque cette conviction, en écho à Claude

Des défis à expliquer et à relever ensemble

Mercuzot. Il insiste aussi sur une nécessité : « face au changement du rapport de l'homme à la nature, il faut faire comprendre nos pratiques : il en va de l'attractivité et de la pérennité de nos activités respectives. Associer toutes nos compétences et tous nos moyens pour apporter des réponses systémiques aux défis des territoires... Ensemble nous ne devons être ni témoins ni victimes d'une écologie idéologique visant une mise sous cloche de nos territoires. »

Le combat des libertés fondamentales

François Baroin évoque un combat politique majeur, celui des libertés fondamentales. « La chasse c'est d'abord une passion. C'est un élément culturel, de construction de

l'homme, d'équilibre et d'identité. C'est aussi une vision de la vie et une communion avec la nature. La chasse est au cœur de l'identité de notre pays. On ne dit pas assez que la chasse est un acquis de la Révolution française. Ce droit résulte d'un combat au titre de la liberté individuelle. » C'est pourquoi il précise : « Nous avons à faire comprendre la chasse, nous avons à la faire partager pour la faire admettre comme un élément essentiel d'une liberté française, d'une conception d'existence humaine, d'une capacité de préserver nos propriétés et de la joie que nous aurons à transmettre à nos enfants des valeurs, une éthique de vie, une passion de la nature, quelque chose qui nous équilibre et qui fait que l'on se sent heureux d'être libre, c'est pour cela que l'on est chasseur ».

François NOEL



FOCUS SUR LES QUATRE NOUVEAUX **administrateurs**

L'assemblée générale a été électorale. La liste qui a été élue compte 4 nouveaux administrateurs. Ils illustrent la diversité des profils des chasseurs et la richesse qu'elle apporte à ce milieu.

“



Angélique Dielemans

« Quand je m'engage dans quelque chose, je ne fais pas office de plante ! J'essaie de le faire à 100%. J'ai besoin de la chasse, je suis une mordue de la chasse au sanglier. Je suis présidente du GIC de la Forêt d'Othe et je suis vice-présidente d'Aubel'chasse la chasse au féminin. » De l'énergie, de l'engagement, un besoin de

promouvoir la place de la femme et de partager les valeurs de la chasse et son amour de la nature et de la Forêt d'Othe, et une belle détermination dans les motivations d'Angélique Dielemans, habitant Neuville-sur-Vanne et travaillant à l'Ehpad d'Aix-en-Othe. C'est avec un flot d'enthousiasme qu'elle évoque ce que son père lui a transmis et tout ce qu'elle aime, dont son petit garçon de 5 ans traquant déjà les empreintes d'animaux, la photographie animalière, ses 4 chiens de traque et l'entraînement de sa chienne Anglo, les journées « entre filles » d'Aubel'Chasse...

Didier Glais

« Cette fédération est très bien gérée, elle a une belle dynamique, elle est toujours dans une démarche de progrès » : Lorsque Didier Glais, habitant Montiéramey mais Breton d'origine et chef d'entreprises dans les matériaux biosourcés du bâtiment, évoque ses motivations de candidat, c'est presque de la déformation professionnelle teintée de l'expression du souci de perfection liée à son titre de meilleur ouvrier de France. A sa passion pour la chasse, plus particulièrement au petit gibier ce qui l'a conduit à être président de la société de chasse « les Vaillants » à Villeloup, il ajoute le plaisir d'intégrer une association « pour être au cœur de son action et de ses projets » et répondant à son envie « d'être encore plus au service de la petite faune de plaine ».

“



“



Corentin Bonnevie

« C'est la rage, qui m'a incité à rejoindre les rangs du Conseil. Car j'ai un tempérament à mettre les problèmes sur la table et à les régler avant l'arrivée de conflits. Or l'ONF n'est pas dans cette attitude constructive. Il prend des mesures brusques sans logique, tels de brusques arrêts d'agrai-

nage. Ça devient intenable ! En plus, nous faisons le boulot, puis payons les dégâts de gibier en raison de son radicalisme. » Ce ras le bol est le facteur déclenchant qui a motivé Corentin Bonnevie, agriculteur à Ruvigny et président depuis un an et demi d'une amicale de chasse au grand gibier à Essoyes. Ce passionné de nature et de chasse depuis sa tendre enfance, a trouvé dans la chasse un moyen de cultiver un jardin précieux : la convivialité qu'il partage avec sa famille et ses amis.

“

Didier Jobert

« Depuis 1995 je suis maire d'Urville et j'ai été nommé d'office président de sa société de chasse communalisée. Elle réunit depuis 1963 toutes les propriétés privées, soit 920 ha de plaine et 80 ha de bois. La chasse, c'est une bouffée d'oxygène indispensable face aux multiples tâches liées à mon mandat de maire et à ma profession de vigneron. » Didier Jobert a découvert ce « beau moyen de décompresser » à 26 ans grâce à son beau-père. Au-delà de sa passion pour la chasse, sa fonction de maire n'est pas étrangère à sa candidature : « je vais pouvoir mieux répondre aux questions sur les clôtures, les dégâts de gibier, etc. car nous sommes voisins de la forêt de Clairvaux. Je vais donc m'investir sur cette problématique au Conseil d'administration. »



François NOEL

Les médailles fédérales



Jean-Marie Friedrich



Aimé Maury



Alain Boulard



Jean-Marie Moreau



François Baron

La médaille fédérale est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service de l'environnement, de La Chasse et d'activités associatives.

5 médailles décernées lors de l'assemblée générale 2022

- > **M. Jean-Marie FRIEDRICH**
*Secrétaire G. de la FDC 10
Président de l'ADGG10*
- > **M. Jean-Marie MOREAU**
Président de l'ACA10
- > **M. Aimé MAURY**
Président du GIC de la Forêt d'Othe (2012 - 2021)
- > **M. Alain BOULARD**
Président de la Chambre d'agriculture de l'Aube
- > **M. François BAROIN**
*Ministre - Maire de Troyes
Président des maires de l'Aube*

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Durant notre assemblée générale nous avons fait un don de 500 Euros à Monsieur Esnault Nicolas Représentant départemental Aube : Vaincre la Mucoviscidose.

Cette somme est collectée auprès des chasseurs de Grand gibier par la collecte des douilles



Frie

FESTIVAL

CHASSE & CAMPAGNE

CHÂTEAU DE VAUX



**DIMANCHE
21 AOÛT 2022**

10H-22H FOUCHÈRES (10)

www.chateau-vaux.com



L'ÉDUCATION à la nature

LA FDC 10 RENOUVELLE SA CONVENTION AVEC L'ACADÉMIE DE REIMS

La Fdc10 a depuis de nombreuses années toujours été attentive à l'éducation à l'environnement auprès des scolaires et propose depuis plusieurs années des animations auprès des établissements scolaires. Toutes ces animations sont entièrement gratuites ! La nature ne se vend pas...

En 2018, la fédération obtient un agrément (d'une durée de trois ans) auprès de l'académie de Reims et l'ensemble des outils développés par la suite sont systématiquement validés par l'Académie, répondant ainsi au programme scolaire et aux objectifs pédagogiques ciblés par l'Education nationale.

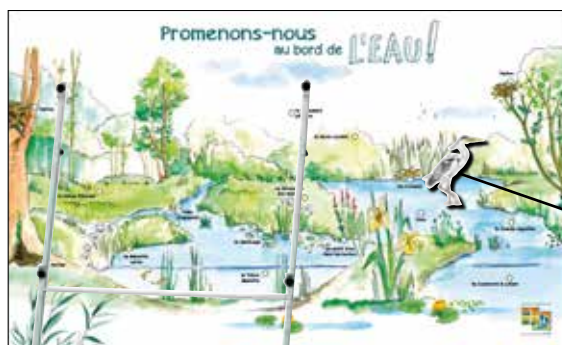
En 2021, la FDC10 obtient le renouvellement de ce même agrément, démontrant ainsi le sérieux et la qualité des animations proposées.

Car oui, les thématiques sont variées ! Les interventions peuvent aussi bien porter sur le majestueux Cerf élaphe présent dans certains massifs de notre département mais également s'attarder sur le monde du tout petit avec les libellules et les papillons. Des courses d'orientation, des ateliers peinture, ou encore la création d'un herbier ont également été développés au cours de ces dernières années.

Avec la demande croissante des enseignants, le service technique de la fdc10 a su aussi se renouveler et proposer davantage d'outils pédagogiques pour les petits (cycle 1) jusqu'aux plus grands (lycéens).

6 PANNEAUX AIMANTÉS + 1 SUPPORT

➤ PANNEAU EN DIBOND 150 cm x 90 cm



ANIMAUX MAGNÉTIQUES POUR TABLEAU

➤ Environ 50 animaux



➤ SUPPORT DE TABLEAU EN ACIER

Grande mobilité grâce aux 4 roulettes pivotantes, dont 2 avec frein. Facile à poser et à déplacer. Réglable en hauteur, ce chevalet permet de placer les panneaux à trois hauteurs différentes. 140 cm pour panneaux de 150 à 180 cm de large et 100 cm de haut.

LE LIVRET SCOLAIRE

➤ A4



L'HERBIER



GUIDE ENSEIGNANT

➤ A5



LES SCOLAIRES MAIS PAS QUE !



Nuit Internationale de la Chauve-souris

Au cours d'une soirée, en partenariat avec le CIEOA, 25 personnes sont parties à la découverte de ces reines de la nuit sur le site des prairies humides de Davrey

Découverte des plantes médicinales sur la commune de Champignol lez Mondeville

Le 21 juillet 2021, les techniciens de la Fédération sont partis à la chasse aux libellules pour faire découvrir aux participants le monde du tout petit !



ACTIONS SANITAIRES

les chasseurs
sentinelles
de la **nature**



Souvent pionnière et toujours très impliquée dans la lutte contre les menaces sanitaires touchant la faune sauvage et/ou leur possible transmission aux animaux domestiques et aux hommes, la Fédération départementale des chasseurs a fait le point sur deux opérations très suivies et inédites au plan national voire mondial portant sur la maladie d'Aujeszky et la maladie de Lyme.

« Votre rôle de sentinelles de la nature, votre implication à nos côtés et votre mobilisation sur le terrain, dans le cadre du réseau de surveillance sanitaire (SAGIR), nous permet aujourd'hui de mener à bien nos missions, nos études et de gagner en efficacité dans la lutte contre ces maladies. » Après le rapport (voir ci-dessous) de Mariane Coquet, en charge du dossier sanitaire à la FDC 10, successivement Eva Faure, docteur vétérinaire à la Fédération Nationale des Chasseurs, et Benoît Combes, directeur de l'Entente de lutte et d'intervention contre les zoonoses, mettent en avant le rôle crucial des chasseurs.

Maladie d'Aujeszky : des résultats à confirmer

Car malheureusement, malgré cette mobilisation les problèmes sanitaires se renouvellent. Ainsi, la maladie d'Aujeszky, qui a aussitôt mobilisé la fdc 10 dès que des cas de mortalité de chiens ont été signalés en 2019, fait l'objet d'une double opération particulière menée conjointement et concernant deux zones d'étude. La première portant sur la mesure de la circulation du virus, permet aujourd'hui d'établir que plus de 20% des prélèvements sur les sangliers (320 tués à la chasse) régissent positivement. La seconde sur le suivi de l'efficacité du vaccin porcine sur le chien (155 vaccinés) et sur le protocole à mettre en œuvre (do-

Une mobilisation exemplaire des chasseurs aubois

sage, calendrier de rappel...) pour envisager une vaste campagne de vaccination, a permis de mettre évidence quelques résultats partiels : s'il y a eu apparition de quelques symptômes ceux-ci ont disparu, et 6 semaines après la première injection tous les chiens ont bien développé des anticorps vaccinaux. Les analyses se poursuivent pour savoir quel est le dosage de ces anticorps, leur niveau 6 mois après la vaccination et s'ils sont protecteurs contre la maladie. D'où la nécessité d'une 2^{ème} année d'étude concluent Eva Faure et Morgane Pertuis, étudiante vétérinaire.

Maladie de Lyme : la FDC 10 engagée dans une première mondiale

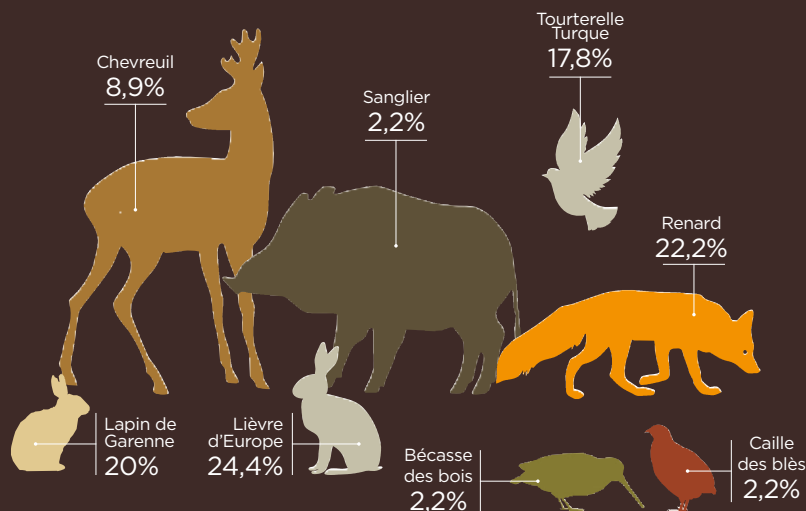
Concernant la maladie de Lyme, transmise à l'homme par les tiques mais pas soumise à déclaration obligatoire, qui est en augmentation (50 000 nouveaux cas/an), le travail mené par Benoît Combes vise à établir une cartographie du risque de la maladie et de son évolution. Elle s'appuie sur la détection d'anticorps par des analyses de sang d'un animal sentinelle, le chevreuil. La FDC 10 est engagée dans cette première mondiale, qui s'est traduite par le prélèvement, la réception puis l'analyse de 300 kits sanguins sur chevreuils permettant de diagnostiquer la présence d'anticorps et de cartographier ensuite la probabilité de chevreuils séropositifs. Au bout de 2 années d'étude cette cartographie est en cours d'achèvement.

François NOEL

Au total, ce sont 45 animaux qui ont été transportés au laboratoire d'analyse vétérinaire à Troyes.

Parmi ces derniers, on comptabilise :

■ 4 chevreuils ■ 1 sanglier ■ 1 Bécasse des bois ■ 1 Caille des blés ■ 9 lapins de garenne ■ 11 Lièvres d'Europe ■ 10 Renards ■ 8 Tourterelles turques



Mariane COQUET

Responsable des études et du développement des territoires ruraux FDC10



Eva Faure Vétérinaire
responsable sanitaire à la FNC
& **Morgane PERTUIS**
Vétérinaire



Benoît COMBES
directeur de l'Entente de lutte et d'intervention contre les zoonoses

L'AMÉNAGEMENT DE nos territoires

Fonctions agronomiques

- Conservation et amendement des sols
- Refuge pour les auxiliaires de culture et les insectes pollinisateurs



La FDC10 a financé en 2021, **20 HA** de bandes enherbées

Fonctions paysagères

- Façonne le paysage en accompagnant le relief et en délimitant les parcelles de culture
- Mise en valeur du patrimoine naturel
- Intégration paysagère des bâtiments d'exploitation



La FDC10 dans le cadre de ses conventions avec RTE, a aménagé

80 pieds de pylone

Fonctions écologiques

- Un habitat à part entière et un corridor écologique pour de nombreuses espèces
- Limite le ruissellement et favorise l'infiltration des eaux pluviales
- Limite l'érosion du sol
- Stockage du carbone
- Epuration des polluants

La FDC10 a financé en 2021 la plantation de plus de

2 200 arbustes

Fonctions économiques

- Production de bois de chauffage et de BRF (Bois Raméal Fragmenté)
- Production de fruits (merises, cerises, pommes, cynorhodons, mûres, cornouilles...)



La FDC10 a financé en 2021,

80 HA de culture.





NATURA 2000

UNE GESTION DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube, véritable gestionnaire d'espaces naturels pour un projet de territoire

Le rôle de la Fédération et de ses partenaires



Prairie de fauche à Barbuise
en zone Natura 2000

En quelques mots Natura 2000

Natura 2000 est une politique environnementale issue de deux directives européennes « Habitats-Faune-Flore » et « Oiseaux », dont l'objectif est de préserver les habitats naturels et les espèces inféodées à ces milieux.

10 sites animés par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube et ses partenaires dans l'Aube et la Haute Marne

12 700 hectares

83 communes

5 partenaires techniques :
la Chambre d'Agriculture, les Jeunes Agriculteurs, le SDDEA, le SMABV et la FDC 52

Durant la période d'animation, de 3 ans, la FDC 10 et ses partenaires ont pour objectif de faire connaître et vivre ces sites auprès de la population locale. Notre volonté est de favoriser et préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire en adéquation avec les activités humaines, en particulier, la sylviculture et l'agriculture.

Dans ce cadre, Natura 2000 propose des outils financiers destinés à accompagner la mise en place de mesures de gestion en faveur des milieux et espèces de la faune et de la flore pour les communes et les propriétaires.

De nombreuses actions sont éligibles sous forme de contrat Natura 2000 : entretenir et restaurer des mares et points d'eau, préservation de bois sénescents, débroussaillage de milieux humides, maintien des milieux ouverts et des espèces inféodées par fauche tardive, entretien des berges, empêcher la fermeture d'annexes hydrauliques (noues et bras morts), etc...

Les missions confiées à la FDC 10 et à ses partenaires sont les suivantes :

1 Assurer l'animation générale du site : rencontre des communes et des propriétaires des sites Natura 2000, montage et suivi des contrats, organisation de réunions techniques sur des thématiques précises (boisements alluviaux, gestion des cours d'eau, restauration d'habitats).

2 Communiquer, informer et sensibiliser : réalisation d'animations scolaires, de sorties nature, de conférences, participation à des événements locaux, création d'infosites et de panneaux d'information.

3 Assurer la bonne santé des sites : assurer une veille écologique, accompagner et conseiller les propriétaires sur des projets d'aménagements.

Ces missions confiées à la FDC 10 confirment son rôle de gestionnaire de la nature et démontrent d'autant plus le rôle des chasseurs en tant qu'acteurs de la biodiversité !

Prairies, marais et bois alluviaux de la Bassée

Une zone Natura 2000 au cœur de la future Réserve Naturelle Nationale Seine Champenoise.

Façonné par la rivière, le site Prairies, marais et bois alluviaux de la Bassée présente une diversité de milieux typiques des vallées alluviales. Cette richesse se traduit par la présence de 15 habitats humides, aquatiques ou secs reconnus d'intérêt européen. Parmi eux, les prairies humides, les tourbières et les forêts alluviales à chênes et à frênes sont le plus emblématiques de la Bassée.



Zoom sur des contrat Natura 2000



Gentiane croquette - *Gentiana cruciata*

Cuivré des marais - *Lycaena dispar*



Conversion d'une ancienne peupleraie en prairie de fauche

Superficie : 3,3 hectares
Localisation : Lentilles (10)
Propriétaire : Commune de Rives Dervoises (52)

Objectif : reconverter une ancienne peupleraie en prairie de fauche. La remise en herbe de cette parcelle permet d'agrandir la surface enherbée de ce secteur favorable au Rôle des genêts et les espèces liées aux prairies, et de favoriser des pratiques plus respectueuses de la biodiversité. Par la suite, cette parcelle sera louée à un exploitant agricole.

Etat d'avancement : les premiers travaux de dessouchage et de rabotage des souches ont été effectués fin février - début mars 2022.

Les contrats « Bois senescent »

Objectif : favoriser le développement de bois avec des marques de sénescence telles que les cavités, les bois cariés, les macro-cavités, les loges de pic, les fentes, les nécroses, favorables aux coléoptères, aux chiroptères et aux espèces d'oiseaux inféodées au milieu forestier.

Engagement du propriétaire : aucune intervention sylvicole sur les arbres pendant 30 ans.

Agriion de Mercure - *Coenagrion mercuriale*



Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio*



Vous êtes élu local, responsable d'une société de chasse, propriétaire, membre d'un club de randonnée ou d'association, enseignant du premier ou second degré, vous souhaitez en apprendre davantage ou faire découvrir l'un de ces espaces en étant accompagné d'un animateur ?

Prenez contact avec les animateurs Natura 2000 de la FDC

Ambre CARTIER au 07.49.66.12.68
Vincent TERNOIS au 07.82.03.06.46

Ambre CARTIER pour les sites suivants :

Prairies, Marais et bois alluviaux de la Bassée (Aube)
Chaudrey, Dommartin-le-Coq, Isle-Aubigny, Morembert, Nogent sur Aube, Ortilon, Plancy l'Abbaye, Ramerupt, Rhèges, Saint Nabord sur Aube, Torcy-le-Grand, Vaupoisson, Vinets.

Prairies et bois alluviaux de la basse vallée alluviale de l'Aube (Aube)
Barbuise, Conflans-sur-Seine, Maizières la Grande Paroisse, Marcilly-sur-Seine, Marnay-sur-Seine, le Mériot, la Motte-Tilly, Nogent-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Saint-Nicolas-la-Chapelle, la Saulsotte.

Prairies de la Voire et de l'Héronne & Herbages et cultures des vallées de la Voire, de l'Héronne et de la Laines (Aube et Haute-Marne)

Courcelles sur Voire, Hampigny, Lentilles, Montmorency-Beaufort, Rances, Rives Dervoises, Vallentigny, Villaret, Ceffonds, Porte du Der

Marigny, Superbe, vallée de l'Aube & Garenne de la Perthé (Aube et Haute-Marne)

Angluzelles-et-Courcelles, Bagneux, Bessy, Boulages, Charny-le-Bachot, Courcemain, Etrelles-sur-Aube, Faux-Fresnay, Gaye, Granges-sur-Aube, Longueville-sur-Aube, Marigny, Plancy-l'Abbaye, Pleurs, Pouan-les-Vallées, Rhèges, Saint Saturnin, Thaas, Viâpres-le-Petit, Vouarces.

Vincent TERNOIS pour les sites suivants :

Bois d'Humégnil - Epothémont (Aube)
Epothémont, Juzanvigny, Soulaines-Dhuys, la Ville-aux-Bois.

Ruisseaux de Vaux-la-Douce et des Bruyères, Ruisseaux de Pressigny et de la ferme d'Aillaux et L'Apance (Haute-Marne)
Betoncourt-sur-Mance, Laferté-sur-Amance, Ouge, Pierremont-sur-Amance, Pisseloup, Velles, Voisey, Pressigny, Voncourt, Aigremont, Bourbonne-les-Bains, Châtelet-sur-Meuse, Chatillon-sur-Saône, Enfonvelle, Fresnes-sur-Apance, Larivière-Arnoncourt, Parnoy-en-Bassigny, Serqueux.

CONNAISSANCE DES prélèvements

Enquête
statistique
pour la saison
2021
2022



La connaissance des tableaux de chasse est essentielle pour une bonne gestion des espèces chassables : à l'échelle du territoire de chasse ou du département pour le petit gibier sédentaire et pour le grand gibier.

Il est essentiel de répondre à l'enquête tableau de chasse même quand on n'a rien prélevé. Pour bien s'approprier les résultats publiés à l'issue de l'enquête tableaux de chasse pour la saison, il est nécessaire de comprendre les principes des statistiques sur lesquels elle repose. Dans l'Aube l'analyse du tableau de chasse repose uniquement sur la saisie en ligne des responsables de chasse via notre site internet. Les données 2021/ 2022 traitées sont donc issues exclusivement des éléments que tous les détenteurs d'un droit de chasse doit fournir à la FDC 10 en renvoyant sa demande de plan de chasse. **Nous détenons tous une partie du résultat, alors transmettez vos données et vous contribuez ainsi à la défense de la chasse ! Nous comptons sur vous...**

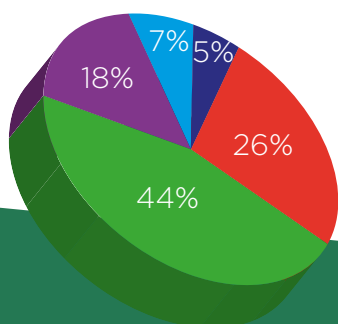
Prélèvements à tir déclarés en 2021|2022

Pour la petite faune

La petite faune est présente sur l'ensemble de nos plaines et vignes Audoises, le lièvre, la perdrix, le lapin, le faisan sont les espèces les plus communes et les plus recherchées pour le plaisir de nos chiens d'arrêts et spaniels. Les prélèvements 2021/2022 ont été globalement à la hausse. Le faisan représente à lui seul 44 % du tableau de chasse, les unités de gestion contribuent fortement à ce niveau de prélèvements.

| | 2020/21 | 2021/22 |
|---------------|---------|---------------|
| Faisan | 7 478 | 10 802 |
| Perdrix grise | 1 197 | 1 171 |
| Lapin | 1 359 | 1 673 |
| Lievre | 3 761 | 4 348 |

■ Perdrix Grise ■ Perdrix Rouge
■ Faisan ■ Lièvre ■ Lapin

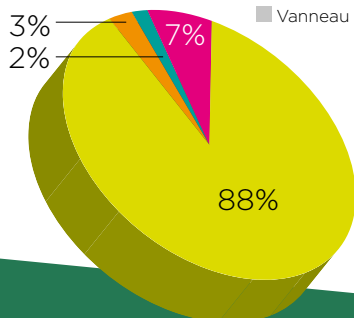


Pour les migrateurs

Le pigeon ramier et la bécasse sont les deux espèces migratrices les plus recherchées. Les prélèvements sur ces espèces migratrices en 2021/2022 sont globalement en augmentation, chiffres que nous devons relativiser puisque nous étions en 2020/21 sur une période de restriction avec La COVID.

| | 2020/21 | 2021/22 |
|----------------|---------|---------------|
| Bécasse | 1591 | 1761 |
| Grives | 993 | 819 |
| Vanneau | 30 | 62 |
| Caille des blé | 145 | 386 |
| Pigeon ramier | 13 033 | 23 636 |
| Bécassines | | 117 |

■ Pigeon Ramier ■ Bécasse
■ Grive ■ Caille des B. ■ Bécassine
■ Vanneau

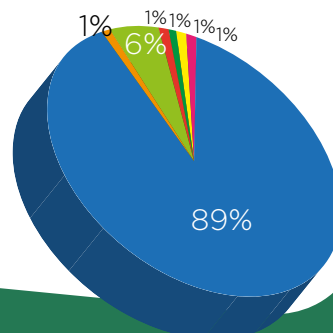


Pour le gibier d'eau

Le canard colvert et les sarcelles sont les deux espèces régulièrement prélevées sur nos zones humides. Les prélèvements sur ces espèces en 2021/2022 sont extrêmement faibles à l'exception du canard colvert mais avec des prélèvements stables. A la lecture de ces chiffres, nous pouvons remercier l'investissement des chasseurs de gibier d'eau pour l'entretien de ces zones fragiles.

| | |
|------------------|-------|
| • Canard colvert | 1 607 |
| • Chipeau : | 25 |
| • Pilet : | 4 |
| • Souchet : | 13 |
| • Siffleur : | 2 |
| • Sarcelles : | 112 |
| • Milouin : | 13 |
| • Morillon : | 21 |

■ Colvert ■ Souchet ■ Sarcelle
■ Milouin ■ Oie ■ Chipeau ■ Siffleur

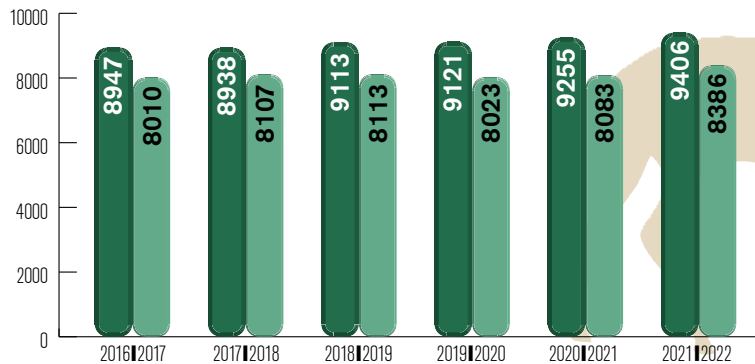
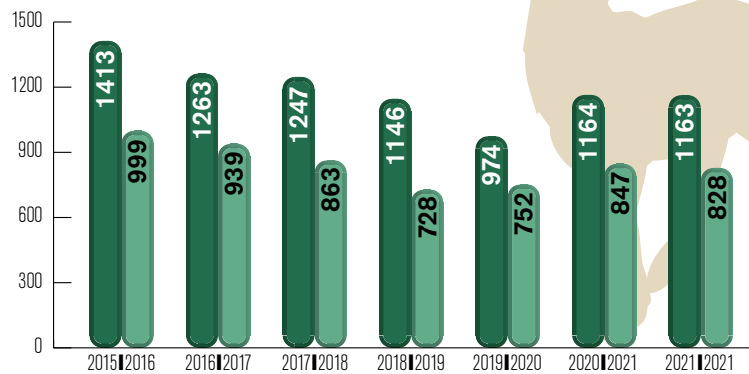


Pour la grande faune

Pour le cerf,

La stabilité des attributions et des réalisations confirme un niveau de population cerf en équilibre avec son milieu. Le tableau de chasse sur les deux dernières années évolue très peu puisque nous passons de 1 164 à 1 163. Cette stabilité est relative puisque nous observons sur quelques secteurs une augmentation des populations (Planty, Clairvaux...).

Nous devons rester attentifs sur l'évolution de nos populations car le cerf doit rester l'emblème de nos forêts Audoises !



Pour le chevreuil,

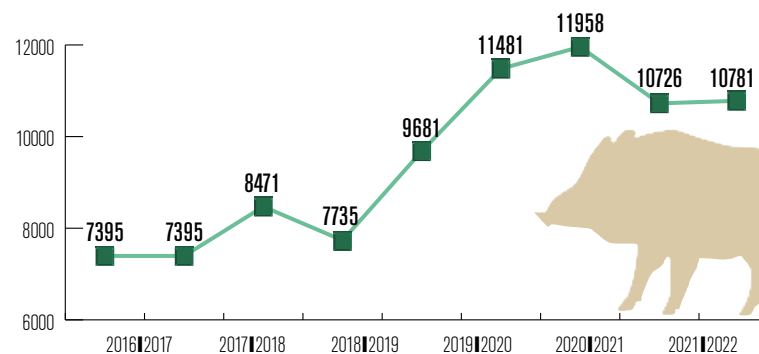
depuis 2018 nous observons une progression constante du tableau de chasse. Cette augmentation est aujourd'hui relativement homogène sur l'ensemble du département. Avec l'augmentation des attributions et des prélèvements la saison 2021/2022 restera l'année des records.

Mais restons prudents sur l'évolution de nos attributions !

Pour le sanglier,

le tableau de chasse départemental a connu cette année une certaine stabilité, après une forte baisse des prélèvements en 2021, nos populations de suidés restent bien évidemment sous contrôle. Cette tendance baissière semble se confirmer dans beaucoup de nos massifs. Cependant nous devons poursuivre cette baisse et plus particulièrement sur certains Massifs.

L'évolution de nos populations de sanglier reste sous contrôle !



Premier cas d'influenza aviaire dans l'Aube

Monsieur le préfet de l'Aube a signé un arrêté préfectoral mettant une zone de contrôle temporaire contre l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène. Cette zone avait été installée suite à la découverte le 25 mars 2022 d'un cygne positif à l'Influenza aviaire sur la commune de Mesnil Saint Père. La FDC10 a organisé trois réunions sur la biosécurité

celles-ci s'adressent aux responsables de chasse, président de GIC petit et grand gibier ainsi qu'aux piégeurs.



GIC Plaine de Romilly, les piégeurs se réunissent !

Samedi 7 mai, les piégeurs de GIC de la plaine de Romilly se sont retrouvés pour faire un point sur la réglementation et sur les nouvelles techniques de piégeage. L'objectif du Président, Didier GENNERAT, est très clair « Redynamiser le piégeage et encourager le développement du petit gibier ! ». Au terme de cette grosse matinée, les piégeurs et responsables de chasse ont donc décidé d'équiper leur territoire de capteur Trap-R, offrant la possibilité de ne plus effectuer la relevée quotidienne mais permettant un déplacement uniquement le jour où le piège se déclenche.



Les élèves du Lycée Forestier de Croigny sont formés !

Les BTS 1^{ère} et 2^{ème} année ont été formés à l'agrément de piégeage par les techniciens de la FDC10, Sylvère MONCHATRE et Laurent JACQUARD. C'est donc une quarantaine de nouveaux piégeurs qui vont pouvoir maintenant agir dans l'équilibre biologique des milieux. Toujours dans le cadre du partenariat avec Croigny, 16 élèves de BAC 1^{ère} année ont suivi la formation «chasse à l'arc». Un mode de chasse, plus discret, qui séduit de plus en plus les nouveaux chasseurs !



Réunion de secteur 9 sur 9

Claude MERCUZOT, Président de la FDC10 ainsi que les administrateurs ont pu échanger avec les responsables de chasse des 15 secteurs, un tour du département en 9 étapes. Avant le traditionnel question/réponse avec les élus de la FDC10, Bruno BAUDOUX, directeur et les techniciens à la FDC10 ont fait un bilan financier et technique des actions menées durant la saison écoulée !



Une rencontre avec les Rapporteurs

la FDC10 a rencontré sur le terrain deux rapporteurs du CNPN sur le projet de la RNN de la Seine Champenoise et une représentante du Ministère de l'Ecologie et de la transition écologique. L'objectif était d'expliquer au mieux l'impact de la culture cynégétique du secteur de la Bassée et en particulier la pratique de la chasse de nuit au gibier d'eau ! Un programme riche : échange avec des chasseurs locaux, visite d'une loge - visite de territoires entretenus et aménagés par des hutteurs et explication de l'histoire cynégétique du secteur.



En bref

Commune de Blignicourt c'est plantation de haie !

Sur le site des carrières Saint-Christophe, la FDC10 et les élèves du lycée agricole de Sainte Maure oeuvrent pour le développement de la biodiversité et luttent contre le réchauffement climatique en plantant des arbres et arbustes. 500 mètres de plus sont plantés dans le département pour la petite faune, en 2022 30 kilomètres vont être plantés par les chasseurs Auboisi.



La chasse présente à Bar-sur-Seine

Votre Fédération Départementale de Chasseurs est toujours présente à la foire de Bar-sur-Seine ! Cet événement est l'occasion pour nous d'échanger avec les nombreux visiteurs de la chasse, de la sécurité mais aussi de la biodiversité...Prise de contact, réponses, explications sont les maîtres mots sur notre stand. L'axe de la journée est tourné sur l'explication du rôle de la chasse dans le développement de la biodiversité ! Le réseau Natura 2000 animé par des chasseurs, en est un des meilleurs exemples.



Une démarche citoyenne

Sur la commune de Virey-sous-Bar, l'école de la commune, représentée par les élèves de CE2, CM1 et CM2, accompagnée de la société de chasse du village, de Jean-Marie Baroni administrateur de la FDC10 et de Laurent Jacquard technicien cynégétique à la FDC10 se sont retrouvés pour travailler autour de la biodiversité. Ainsi, 300 arbres et arbustes ont été plantés pour créer une haie qui apportera abri et nourriture à toute la faune locale ! Félicitations aux jeunes scolaires qui travaillent pour demain.



Une formation qui plait !

La FDC 10 avait réuni une quarantaine de chasseurs afin de suivre une formation Piégeon-Corbeau. L'objectif est d'échanger et d'apporter des astuces pour la réussite de ces chasses passionnantes !



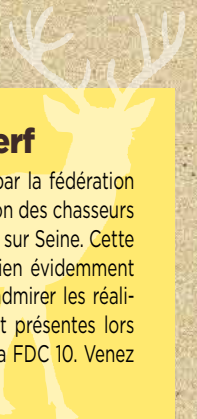
L'Union pour la biodiversité

Une belle opération s'est déroulée dans le vignoble avec l'installation de haies arbustives en périphérie de parcelles situées à Couvignon et aux Riceys dans le cadre du projet Biodiversité entre la Fédération des Chasseurs de l'Aube et l'Union Auboise



L'exposition des trophées de cerf

L'exposition annuelle des trophées de cerfs organisée par la fédération départementale des chasseurs de l'Aube avec l'association des chasseurs de grand gibier aura lieu cette année au gymnase de Bar sur Seine. Cette exposition officielle aura lieu le 11 et 12 Juin. Elle est bien évidemment ouverte au public. C'est une occasion unique de venir admirer les réalisations 2021-2022 pour l'espèce cerf. Seront également présentes lors de cette manifestation, les associations partenaires de la FDC 10. Venez nombreux ! **L'entrée est gratuite**





JARDINERIE, ALIMENTATION ANIMALE & BRICOLAGE

**CHASSE 🌿 PECHE 🌿 MUNITIONS 🌿 VETEMENTS
CHAUSSANTS 🌿 LOISIRS ET TRAVAIL 🌿 DECO**

Jardinerie KIRIEL Jardî'Vert
140 av Michel Baroin - 10800 St Julien les Villas
Tél 03.51.48.50.42

ACCES

Photocopieurs

Audit

Matériel
informatique

Maintenance
SAV

Audio - Vidéo

RETHINK IT.

Solutions digitales professionnelles.

Dématérialiser - créer - protéger - sécuriser - optimiser.



4 agences :

AUBE - MARNE - HAUTE-MARNE - YONNE



Site internet :

www.acces-bureautique.fr



1 seul numéro :

03 25 71 26 36

DÉGÂTS DE GRAND GIBIER, des inquiétudes...

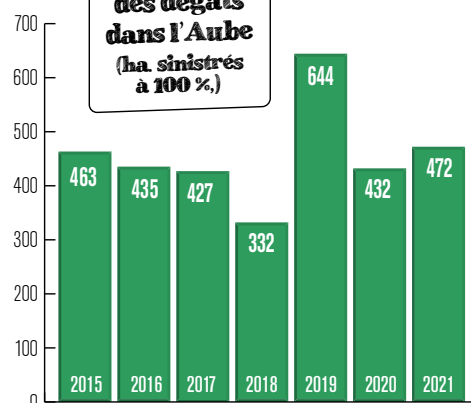


Régie par l'article L426-1 du code de l'environnement, l'indemnisation des dégâts agricoles causés par le sanglier ou le gibier soumis à plan de chasse est une des missions de service public obligatoires des Fédérations départementales de chasseurs.

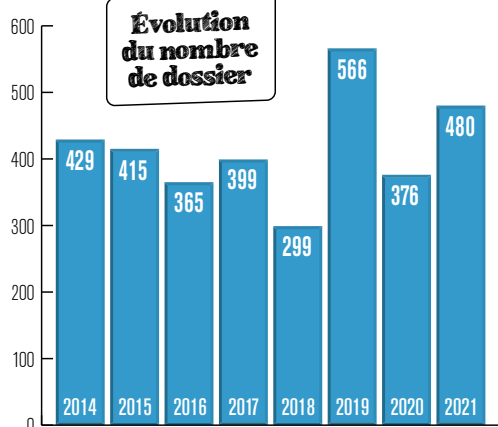
Bilan 2020-2021

Nous avons eu une augmentation significative du nombre de dossiers définitifs durant la campagne écoulée (2020/2021), qui se traduit par une augmentation des surfaces indemnisées (+40 hectares). Pour la saison 2020/2021, 480 dossiers ont été traités contre 376 dossiers pour la campagne 2019/2020. La situation reste extrêmement préoccupante compte tenu du contexte international, restons collectivement vigilants !

Surface des dégâts dans l'Aube (ha sinistrés à 100 %)

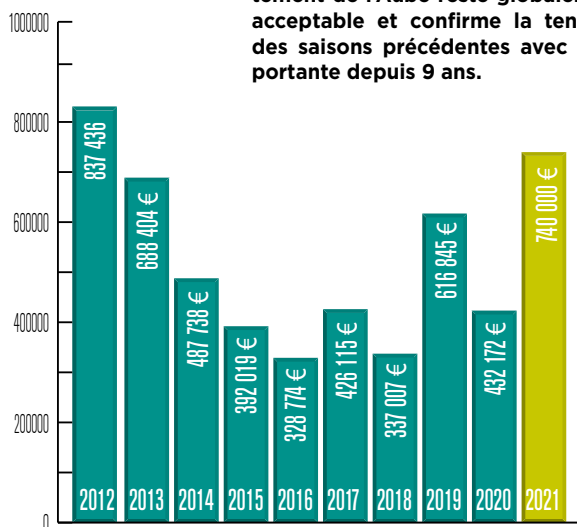


Évolution du nombre de dossier



Les surfaces sinistrées ont augmenté de plus de 9 %, elles passent ainsi de 432 à 472 hectares. Ce résultat qui reste le plus bas de la région du Grand Est a été possible grâce à l'action des responsables de chasse dans le contrôle des populations de sangliers, mais également grâce à la prévention. **Nous pouvons regretter que cette politique de prévention engagée sur le département depuis de nombreuses années soit remis en cause par l'OFB et l'ONF. Structures qui ne proposent aucune alternative.**

L'évolution des surfaces détruites sur le département de l'Aube reste globalement à un seuil acceptable et confirme la tendance positive des saisons précédentes avec une baisse importante depuis 9 ans.

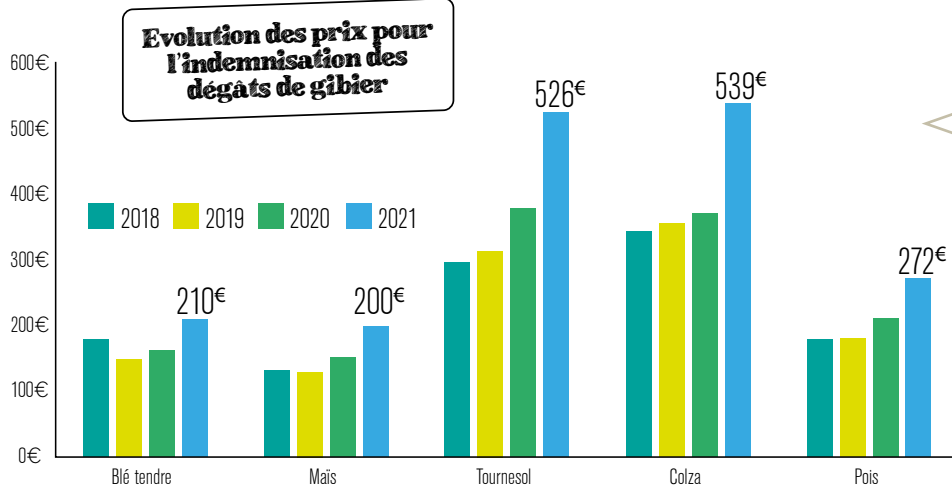
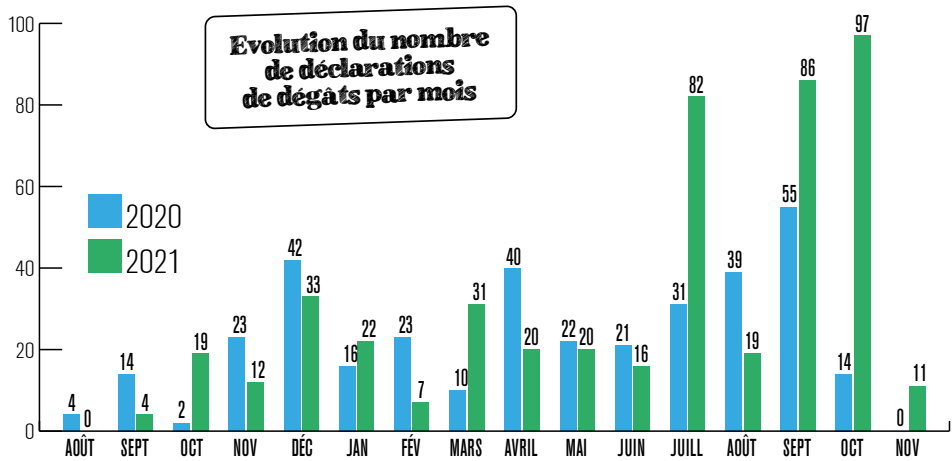


Le montant des dégâts indemnisés pour la campagne 2020 est de 432 172 € (exercice comptable clos le 30 juin 2021). nous pouvons déjà prévoir une augmentation significative du montant des dégâts de gibier sur le prochain exercice plus 300 000 € (Augmentation des marchés +30% ENVIRON).

En 4 mois, juillet, août septembre et octobre nous avons reçu le double de dossiers de 139 dossiers en 2020 nous sommes passés à 284 dossiers.

Identification des zones à enjeu

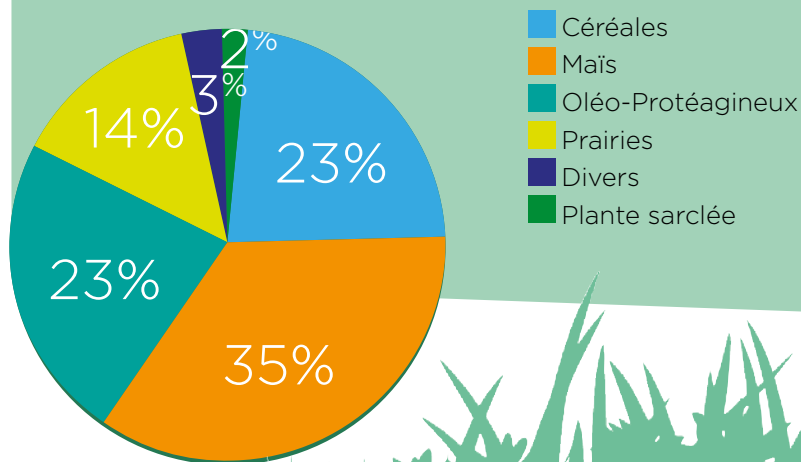
| 2021 |
|---------------------------|
| BLIGNY |
| SAINT USAGE |
| BAROVILLE |
| BAYEL |
| VERPILLIERES |
| BERCENAY EN OTHE |
| VILLE SOUS LA FERTE |
| ARCONVILLE |
| LONGCHAMPS/AUJON |
| FULIGNY |
| CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE |
| LA CHAISE |



La FDC instruit les demandes d'indemnisation et propose une indemnité selon un barème départemental. Ce barème est établi par la Commission départementale compétente en matière de chasse et de faune sauvage en fonction de valeurs fixées par la Commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibier.

campagne 2021 : surface détruite en %

Répartition des dégâts de gibier en % par culture : **23% en Oléo-protéagineux / 23 % en céréales / 25% en Maïs**. Une attention particulière sur les secteurs de la vallée de Seine, Soulaines et le secteur de Bernon où les dégâts représentent 50% du montant départemental. Le sanglier est la cause principale des dégâts. Cette espèce est responsable de 90% des dégâts dans notre département.



La FDC 10 remercie les nombreux bénévoles qui agissent sur le terrain, ils permettent ainsi par leurs actions de réduire le montant des dégâts !

L'OPÉRATION AMBASSADEUR CONTINUE EN **2022**

**Dans un contexte sanitaire
difficile partons à la chasse ...
Et parrainons !**

Encourageons le retour à l'activité cynégétique d'homme ou de femme, titulaire du permis de chasser mais ayant cessé de pratiquer la chasse. Sans contraintes particulières, l'opération se veut simple et rapide... Il suffirait de ne pas avoir validé son permis de chasser depuis plus de 2 ans. En tant que parrain vous bénéficierez d'un remboursement de 69 € sur votre validation et le parrainé bénéficiera aussi d'un remboursement de 69€ sur sa validation soit 50% de réduction.

Facilité de paiement

Payez en 2, 3 ou 4 fois !

Cette année encore la FDC10 vous permet de payer votre validation en plusieurs fois (uniquement sur internet).

Service disponible à compter du 15 juin et pour un montant minimum de 150 € (montant fixé par la banque).

Connectez-vous sur notre site internet fdc10 avec vos :

- Carte d'identité ou passeport
- Permis de chasse
- Carte bancaire

AVEC L'ASSURANCE CHASSE

(contrat de base)

Le prix du contrat légal de base est fixé à 21 €. Les chasseurs intéressés par d'autres garanties (chiens, armes etc...) ou pour tout autre renseignement doivent contacter directement l'agence
CORREIA-ODENT

JE SUIS LE CHASSEUR QUI PARRAINE

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CP / VILLE :

N° PERMIS :

N° TELEPHONE :

DATE DE NAISSANCE :

Mail :

Je m'engage à valider mon permis de chasser pour la saison à venir dans l'Aube (cotisation annuelle départementale de l'Aube).

Je demande le remboursement de 69€ dans le cadre de l'offre et joins un Relevé d'Identité Bancaire à cet effet.

DATE :

SIGNATURE :

JE SUIS LE CHASSEUR PARRAINÉ

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CP / VILLE :

N° PERMIS :

N° TELEPHONE :

DATE DE NAISSANCE :

Mail :

Je m'engage à valider mon permis de chasser pour la saison à venir dans l'Aube (cotisation annuelle départementale de l'Aube).

J'atteste ne pas avoir validé mon permis de chasser depuis 2 ans (à compter de la date de signature).

Je demande le remboursement de 69€ dans le cadre de l'offre et joins un Relevé d'Identité Bancaire à cet effet.

DATE :

SIGNATURE :

UN AIR DE RENOUVEAU CHEZ les jeunes chasseurs

Interview du Président de l'ADJC10

L'association des jeunes chasseurs repart de l'avant ! Créée en 2004, l'ADJC10 (association des jeunes chasseurs de l'Aube) se voit redynamisée par une équipe de 11 passionnés accompagnés d'une quarantaine d'adhérents à ce jour.

Rudy Viardot, Président de l'association depuis 2019 se livre à nous pour nous expliquer leur fonctionnement :

Bonjour Rudy, pourquoi as-tu souhaité t'investir ?

« J'ai toujours été passionné de chasse, à mes 16 ans je découvre le territoire de Pierre Vignez qui offrait, à l'époque, une action pour les nouveaux chasseurs par l'intermédiaire de la FDC10. Je trouve l'idée d'encouragement SUPER, surtout pour un nemrod n'ayant pas à ce moment-là un père ou un grand père chasseur. Une aubaine pour moi l'idée de la FDC10 de mettre en relation des responsables de chasse et des nouveaux chasseurs. Quelques années plus tard j'ai l'opportunité, à mon tour, d'encourager la pratique de la chasse pour les jeunes dans le département en prenant la présidence de l'ADJC10, c'est un peu pour moi l'occasion de rendre l'appareil comme on dit ».



Qui peut adhérer à l'ADJC10 ?

« L'association est ouverte à toutes les nouvelles chasseresses, à tous les nouveaux chasseurs âgés de moins de 35 ans et à tous les nouveaux pratiquants ayant moins de 5 ans de permis ».

Rudy, aujourd'hui l'association, elle a quel but ?

« Rassembler les jeunes permis, les jeunes chasseurs et les jeunes chasseresses afin de faciliter l'accès à tous les modes de chasse pour tous. Le monde de la chasse est de plus en plus critiqué, de nombreuses associations luttent pour abolir notre passion, nous sommes l'avenir et nous devons véhiculer une image moderne de la chasse. Adhérer à l'ADJC10 permet aux jeunes chasseurs de se retrouver, d'échanger, de rencontrer et de développer un réseau en découvrant de nouveaux modes de chasse.

Outre l'aspect éthique, nous organisons différents événements permettant aux adhérents de faire vivre l'esprit « jeune » au sein de monde cynégétique aubois. Un ball-trap, quelques journées de chasses et des avantages financiers chez des partenaires d'équipement sont proposés afin de faciliter la pratique de la chasse pour les nouveaux chasseurs ».



Vous l'aurez compris l'ADJC10, est une association pleine d'ambition qui souhaite mettre en avant une noble pratique de la chasse. Pour une cotisation de 30€ (adhésion valable pour 3 ans) vous pouvez contribuer à l'avenir de la chasse dans le département de l'Aube, vous faciliter l'accès à des territoires de chasse ou encore découvrir de nouveaux modes de chasse.

En conclusion, Rudy, pour l'année 2022, qu'est que l'ADJC10 nous réserve ?

« L'arrivée du Système d'Information des Armes inquiète nos anciens et les personnes qui ne maîtrisent pas l'outil informatique, l'ADJC10 travaille actuellement avec la FDC10 pour faciliter l'instruction des armes des chasseurs moins habiles que nous avec un ordinateur - (rire) durant des permanences, retirant alors une épine du pied à ceux qui nous ont transmis la belle passion de la chasse. Vous nous retrouvez également pour défendre la chasse dans toutes les manifestations locales. Pour finir, je pense que je peux affirmer que chaque nouveau chasseur est un ambassadeur qui contribue à l'avenir de la chasse, alors regroupons-nous et ensemble défendons notre passion ».



PIERSON ARCHITECTES©

Clos du Château à Géraudot

UN PROJET POUR LE TERRITOIRE

Les travaux de rénovation et de construction du site du Clos du Château à Géraudot avancent. Pauline Pierson, du cabinet Pierson Architectes, a fait le point sur l'état d'avancement de ce projet de site structurant pour la fédération des chasseurs et de lieu d'animation à la connaissance de la nature.

Les travaux consistent à rénover trois corps de grange sur les plans fonctionnel et énergétique. Ils sont guidés par plusieurs principes : La conservation du patrimoine du site, en rénovant les granges ; la mise en valeur de chacun des revêtements intérieurement et extérieurement ; l'utilisation au maximum des matériaux biosourcés, avec réutilisation des pans de bois, emploi de laine de bois pour l'isolation et remplissage des pans de bois avec du béton de chanvre.

Le soutien à la filière bois, s'est traduit par l'installation d'une chaufferie commune pour l'ensemble du site fonctionnant aux copeaux de bois. Sur une des toitures, plus de cent panneaux photovoltaïques sont dédiés à l'autoconsommation en électricité de l'ensemble du site. Ces choix ont été fortement encouragés par les différents financeurs du

projet, tel le département et la Région Grand Est avec le programme Clim'Action.

Le bâtiment isolé accueillera à l'étage une salle pédagogique de 150 m², dédiée à l'éducation à l'environnement, et un logement. Le rez-de-chaussée sera composé d'un lieu de stockage de 130m², de deux locaux commerciaux et de tous les équipements techniques (chaufferie, électricité, etc.). Sa construction doit s'achever cet été.

Les travaux sont déjà entamés sur les deux autres bâtiments reliés par une extension. Le premier accueil-

lera une dizaine de bureaux et des locaux annexes (accueil, salle de visioconférence, etc.) La grange la plus importante sera essentiellement dédiée à des fonctions de séminaires ou de réceptions. Elle comprendra 3 parties pouvant être assemblées ou divisées pour s'adapter à une capacité d'accueil allant de moins de 50 à près de 400 personnes, tout en disposant des équipements nécessaires à leur fonctionnement. Ce bâtiment devrait être achevé fin 2022.

François NOEL



PIERSON ARCHITECTES©



**PAS DE MODIFICATION
TARIFAIRE EN 2022**



ASSURANCE CHASSE

**En partenariat avec la Fédération
Départementale des Chasseurs de
l'Aube, nous vous proposons un contrat
vous offrant les garanties obligatoires.**

VOS GARANTIES :

Responsabilité Civile y compris celle des chiens à l'occasion d'un acte de chasse :

- Dommages corporels illimités

Hors acte de chasse 100.000.000 €

- Dommages matériels et immatériels 150.000 €
- Défense recours 15.000 €

LES PLUS DE CE CONTRAT

La garantie est étendue aux conséquences pécuniaires de votre responsabilité en cas de dommages corporels dont seraient victimes les membres de votre famille.

Un tarif 2022 à 21 € - 1/2 prix pour les jeunes permis

Si vous souhaitez garantir en plus votre chien,
votre fusil ou vous-même

**Pensez au PACK CHASSE,
à la GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE**

Prenez contact directement auprès de notre agence pour souscrire ce contrat supplémentaire. Et toujours des tarifs privilégiés sur vos assurances privées et professionnelles

AGENCE CORREIA - ODENT

14, place Jean de Mauroy - 10000 TROYES - Tél. 03 25 73 34 71 - agence.odent@axa.fr
5/7 Place de la République - 10110 BAR-SUR-SEINE - Tél. 03 25 29 90 00 - agence.correia@axa.fr
32 rue des Crépadots - 10360 ESSOYES - Tél 03 25 29 77 53 - agence.essoyes@axa.fr
Orias 07 013 569 et 07 013 066

MARCHANT JEAN-PIERRE

ENTREPRISE DE
TRAVAUX PUBLICS
Spécialisée dans le curage
et la création d'étangs

06 30 52 63 44
06 14 89 20 75



www.marchand-jean-pierre.com

51290 GIGNY-BUSSY

Jean-Pierre.marchand4@wanadoo.fr



Mise à disposition d'un faucardeur amphibie
avec chauffeur
Fonctionne à l'huile BIO

Fauchage - Ramassage - Dévasement de lagunes
06.30.52.63.44

Marchand entreprise
03.26.72.52.84
06.14.89.20.75



Extincteur



Désenfumage



Alarme
Incendie



Porte
Coupe-feu

SOLUTION



Incendie

Parc d'Activités
33 Rue Jean Colas
10440 TORVILLIERS

03 25 82 12 93

www.solution-incendie.fr



RIA



Poteau
Incendie



Formation
du personnel



Eclairage
de Sécurité

MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE